

# Ta signature électronique légale pour chaque norme juridique

DeepSign te permet d'utiliser trois types de signatures électroniques: la signature électronique qualifiée (SEQ), la signature électronique avancée (SEA) et la signature électronique simple (SES).

	 <b>SES</b> Signature électronique simple Force probante faible	 <b>SEA</b> Signature électronique avancée Force probante élevée	 <b>SEQ</b> Signature électronique qualifiée Force probante maximale
<b>Pourquoi choisir ce type ?</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pour les documents sans exigences de forme légales.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pour les documents sans exigences de forme légales.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pour les documents qui doivent revêtir la «forme écrite» en vertu du droit suisse ou européen.</li> <li>En vertu de la législation suisse (SCSE) et européenne (eIDAS), la SEQ est équivalente à la signature manuscrite.</li> </ul>
<b>Sécurité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Preuve de l'intégrité du document: toute modification du document après la signature peut être détectée grâce à l'horodatage.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Identité vérifiée à l'aide d'une pièce d'identité officielle et d'une authentification à un facteur.</li> <li>Accompagnée d'un certificat avancé émis par un fournisseur de services de confiance reconnu qui atteste de l'authenticité de la signature.</li> <li>Preuve de l'intégrité du document: toute modification du document après la signature peut être détectée.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Identité vérifiée à l'aide d'une pièce d'identité officielle et d'une authentification à deux facteurs.</li> <li>Accompagnée d'un certificat qualifié émis par un fournisseur de services de confiance reconnu qui atteste de l'authenticité de la signature.</li> <li>Preuve de l'intégrité du document: toute modification du document après la signature peut être détectée.</li> </ul>
<b>Utilisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pas d'exigence légale ou contractuelle de forme.</li> <li>SEA convenue contractuellement.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Documents sans exigences de forme légales.</li> <li>SEA convenue contractuellement.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Forme écrite exigée par la loi.</li> <li>Forme écrite convenue contractuellement, sans spécification.</li> </ul>

## Comment savoir quel type de signature utiliser ?

Le type de signature électronique que tu dois utiliser dans chaque cas dépend des exigences de forme légales pour le document concerné, de tes accords contractuels et de ta politique d'entreprise. Pour connaître le type approprié à ta situation spécifique, tu peux consulter un conseiller juridique.

## Les signatures électroniques sont-elles sécurisées ?

Les signatures électroniques utilisées dans DeepSign sont émises par des fournisseurs de services de confiance reconnus et certifiés. Quel que soit le type de signature électronique, le document recevra un horodatage ou un certificat numérique conformément à la norme technologique actuelle. Cela permet de prouver toute modification ultérieure du document. En outre, lors de l'utilisation de la SEA et de la SEQ, l'identité du signataire est déterminée à l'avance.